

## Procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2014

Liste des présent-e-s des excusé-e-s

### Coopérateurs-trices présent-e-s :

Bourquin Catherine, Ecoeur Jean-Daniel, Ecole primaire des Genevez (repr. p/Valérie Bessire), FC La Courtine (repr. p/Christophe Voirol), Hulmann Sabine, Gerber Samuel, Gigandet Pauline, Mauron Dominique, Mouche Jasmine & Alexandre, Negri Laure, Oberli Daniel jr, Pala Martine & Renato, Pala Noémie, Paroz Claudette & Charles-Emile, Pellaton Olivier, Rebetez Albert, Rebetez Clément, Rossinelli Nelly, Schneider Raymond & Sonia, Voirol Catherine, Voirol Christophe

### Invité-e-s :

Fiduciaire RéviAjoie Sàrl représentée par M. Olivier Godat, M. Philippe Aubry représentant Le Franc-Montagnard

### Excusé-e-s :

Bâloise Assurances, Berberat Jean-Louis, Berberat José, Boillat René, Brahier Agnès, Chaignat Olivier, Commune du Bémont, Commune des Genevez, Donzé-Chaignat Nathalie, Ecoeur Charles & Gabrielle, Ecoeur Laurence, Editions E+P SA, Entreprise Lovis SA, Eray Sports, Filippini David, Gogniat Monique, Humair Philippe, Mobilière Suisse Assurances, Lovis Francis, Mertenat Pascal, Metzger Jean-Luc, Miserez Lovis Laure, Miserez Mariette, Negri Cédric, Pala Aurélie, Rebetez Cécile, Rebetez Daniel, Rossinelli Jean-Claude

**Présidence** : Laure Negri

**Rédaction du PV** : Catherine Voirol

### 1. Accueil et ouverture

Laure Negri, présidente demande le silence à 19h40 afin d'ouvrir l'assemblée, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes en les remerciant de leurs présences, et souhaite également la bienvenue à MM. Oliver Godat, représentant la Fiduciaire RéviAjoie Sàrl ainsi que Philippe Aubry représentant Le Franc-Montagnard. Une pensée toute particulière est adressée à la famille d'Eric Ecoeur qui nous a quittés cet été. Remerciements bien sûr à Martine pour la mise en place de la salle ainsi que pour nous l'avoir chauffée ainsi qu'à Sonia Schneider, Ella Oberli et Sabine pour les gâteaux que nous aurons le plaisir de déguster après l'assemblée.

### 2. Nomination de deux scrutateurs-trices

MM. Nelly Rossinelli et Olivier Pellaton sont nommés scrutateurs.

### 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2013

Le procès-verbal de la dernière assemblée (accessible sur le site de la société) est accepté à l'unanimité par une levée de mains avec remerciements à son auteur.

#### **4. Présentation et approbation des comptes 13-14, du rapport de l'organe de contrôle et décharge à l'Administration**

Laure Negri cède la parole à M. Olivier Godat représentant la Fiduciaire Révi Ajoie Sàrl (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la comptable) pour la présentation des comptes. Celui-ci mentionne que la masse du bilan a un peu diminué suite aux travaux + page 4 + page 5 + page 6 + page 7:

- Les recettes des remontées CHF 9'420.-- du babylift CHF 384.50 et les recettes de la buvette de CHF 14'267.05 nous donnent un chiffre d'affaires brut de CHF 24'071.55
- La location de la buvette s'élève à CHF 6'800.80
- La location de l'espace publicitaire s'élève à CHF 6'800.--
- Les liquidités se montent à CHF 88'479.52
- La valeur du bâtiment de la buvette s'élève aujourd'hui à CHF 28'010.--
- Les dépenses sont les frais fixes (assurances, taxes et patentes, amortissement de la dette hypothécaire, abonnements et cotisations diverses)
- Les amortissements s'élèvent à CHF 2'440.-- pour le bâtiment de la buvette, à CHF 40.-- pour le babylift et à CHF 19.90 pour le bâtiment de la dameuse.
- La dette hypothécaire est actuellement de CHF 32'400.--
- Le capital social se monte à CHF 61'800. –
- La perte de l'exercice 2013/14 se monte à CHF 2'171.23

M. Godat donne lecture du rapport délivré par l'organe de contrôle Révi Ajoie Sàrl. Les comptes sont ensuite soumis au vote et sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée donne également décharge à l'Administration.

Pauline Gigandet demande comment trouver la valeur du bâtiment de la dameuse de CHF 57'000.-. L'addition des factures est de CHF 115'000.- d'où il faut déduire la subvention de l'Office des sports ainsi que la participation de l'AJSF.

Par un levé de mains, la présidente demande la reconduite du mandat de l'organe de révision qui est également accepté à l'unanimité.

La présidente remercie chaleureusement M. Godat pour sa présentation et remercie également Sabine pour son excellent travail ainsi que pour la bonne tenue des comptes. Un grand merci pour leurs collaborations.

#### **5. Bilan de la saison hivernale et de l'année comptable 2013/14 (pour d'autres précisions, se référer au rapport complet annexé de la présidente)**

Laure Negri, présidente de la Société coopérative du Téléski, passe en revue l'année 2013/14. Concrétisation de divers projets dont spécialement le garage de la dameuse.

Cette saison n'avait pas mal commencée avec l'ouverture des installations le 30 décembre. On pensait que l'hiver s'installait et que les ouvertures allaient s'enchaîner ! Avec le redoux, nos installations fermaient déjà le 2 janvier ... Il aura fallu patienter jusqu'au 10 février pour pouvoir profiter à nouveau des pentes enneigées ! Nos installations ont fonctionné 7.5 jours pour les installations complètes, plus 1 jour pour le babylift seulement !!!

La présidente remercie de tout cœur les bénévoles toujours disponibles, ainsi que les clients présents et de tous horizons !!!

Côté finances, le résultat de cette période se traduit par une perte de CHF 2'171.23, perte qui n'est pas inquiétante puisqu'elle provient surtout des dépenses importantes pour le local de la dameuse.

Notre capital social se monte à CHF 61'800. -- pour 618 parts. (augmentation de 2 parts)

La buvette a été louée à 50 reprises (33 la saison passée). Cet endroit est très apprécié et il faut s'y prendre très à l'avance si l'on désire la louer ! Un très grand merci à Martine pour son dévouement et sa disponibilité ! L'assemblée l'applaudit chaleureusement !

Les mauvaises conditions de neige ont eu « du bon », puisque certains membres du comité ainsi que des bénévoles ont pu aider à la construction du garage de la dameuse ! Concernant le financement de cet ouvrage, nous avons eu la chance de pouvoir autofinancer cette construction pour un montant qui avoisine CHF 115'000.--. Par ailleurs, nous avons sollicité l'Office des sports cantonal qui nous a octroyé une subvention se montant à CHF 23'000.-. L'Association Jura ski de fond (AJSF) est également propriétaire de la dameuse et va également participer à ce financement. Un accord doit encore être trouvé afin d'établir la répartition des charges de ce nouvel investissement !

La cuisine de la buvette a été rafraîchie. C'est Colette et Denis Berberat qui l'ont reblanchie en mars dernier et nous les en remercions chaleureusement ! Clément Rebetez a quant à lui, réalisé le nouveau présentoir. Un très grand merci à lui aussi.

Entreprise C. Negri a bétonné des ancrages pour le babylift. Ceci facilite le montage et le démontage de l'installation. Les déblais de la construction du garage ont été utilisés afin d'agrandir la surface de la terrasse devant le couvert de la buvette. Le coût de tous ces travaux se monte à CHF 3'450.-.

L'entreprise Aménat (par M. Pierre Boillat), nous a offert un lot de dalles de jardin et proposé un prix très intéressant pour la pose de celles-ci. Les travaux ont été effectués au mois de juillet et le montant de ces travaux se monte à CHF 3'375.-.

Durant cette période, des membres du comité, leurs familles ainsi que des bénévoles ont participé aux travaux de dépouilles ... malheureusement, non sans incidents (2 blessés) ! Puis, Lydia, Daniel et Denis ont donné de leur temps afin de scier le bois. C'est au mois d'août, que le comité épaulé par des bénévoles ont empilé tout ce bois. Merci à tous !

C'est également au mois d'août, qu'un nouveau récupérateur à chaleur pour la cheminée a été installé. En effet, le fonctionnement de la cheminée montrait des signes de défaillance. Ces travaux se montent à CHF 6'300.- et a été reporté sur le prochain exercice (2015-2016).

Laure remercie Henriette & Otto pour l'excellente cuisine durant toute la saison. Elle associe également toute l'équipe de la buvette pour le travail accompli.

Renato Pala est également remercié pour l'excellent travail dans la tenue du site internet ainsi que pour son soutien tout au long de l'année ! La Présidente profite de remercier également la commune pour la prise en charge du déneigement du chemin d'accès au téléski !

Un merci tout particulier à la commune des Genevez pour le déneigement de la route d'accès !

Le comité s'est rencontré à 6 reprises ainsi que quelques petites réunions à l'extérieur pour divers travaux. Il a effectué une sortie marche suivie d'un souper le 27.09.14 où le comité a dégusté un excellent repas à l'Hôtel/Restaurant du Bœuf à St-Ursanne.

Laure termine en réitérant ses remerciements à toutes les personnes (membres du comité, leurs familles ainsi que les bénévoles) qui ont activement œuvrés pour le bon fonctionnement de nos installations. L'assemblée remercie la présidente par ses applaudissements.

## **6. Communications**

L'inauguration de la dameuse a eu lieu le 27 septembre dernier.

La société entre dans sa 20<sup>ème</sup> année, nous sommes en train de réfléchir sur ce qui peut être mis sur pied. Laure dit aux personnes présentes que leurs idées sont les bienvenues !

Laure signale que la société du téléski a fait opposition au parc éolien de Tramelan. La procédure est en cours !

Laure nous informe des principales activités planifiées en 2015:

- **24 janvier 2015** : Coupe Didier Cuche aux Genevez
- **31 janvier 2015** : traditionnelle soirée raclette avec une descente aux flambeaux animée par le Ski-Club régional les Agaces des Genevez
- **31 juillet 2015** : soirée du 1<sup>er</sup> août

Le téléski est prêt à être mise en fonction. Merci à tous ceux qui ont participé aux travaux !  
Les pistes de fond sont également balisées.

30% de réduction a été proposé aux personnes qui avaient pris l'abonnement de saison l'année dernière. C'est un succès, tout le monde a repris un abonnement pour la saison à venir !

Pauline nous demande si nous aimerions être sur la carte du Parc Chasseral. Lors de la 1<sup>ère</sup> impression, nous ne faisons pas partie du truc. Pauline propose de s'approcher du Parc Chasseral afin de pouvoir y figurer lors d'une prochaine impression. A voir !

Jasmine Mouche demande où peut-on acheter les vignettes de ski de fond lorsque le téléski est fermé afin de ne pas devoir les acheter ailleurs. Renato signale que les cartes journalières ne peuvent être achetées que le jour même de l'utilisation, mais qu'elles sont disponibles auprès de Martine !!!

## **7. Divers et imprévus**

Jean-Daniel remercie notre Présidente pour l'excellent travail effectué.

Pauline félicite le comité ainsi que la Présidente pour l'excellent travail et se dit très fière de tout le travail accompli.

Encore une fois, la présidente réitère ses remerciements aux bénévoles, amis du téléski, aux membres du comité pour tout le travail effectué et souhaite revoir tout le monde cet hiver sur nos pistes enneigées.

L'assemblée est clôturée à 20h15 !

Les participant-e-s sont invité-e-s à partager le verre de l'amitié ainsi qu'une collation!